

DECISION N° 2020- 40

La directrice générale,

Vu la décision n° 2008-145 du 25 avril 2008 modifiée fixant l'organigramme de l'Agence ;

Vu la décision n° 2019-17 donnant délégation de signature à Madame Rocard, directrice générale adjointe chargée du secrétariat général ;

d é c i d e

Article 1

A compter du 1^{er} février 2020 dans la décision n° 2019-17, le nom de l'intérimaire Valérie Cazalbon est supprimé, il est remplacé par Michel Smaniotto, secrétaire général adjoint chargé des finances et des redevances.

Article 2

La décision susvisée modifiée par la présente décision sera publiée sur intranet et internet.

Nanterre, le **14 FEV. 2020**

La Direction Générale



Patricia BLANC

